

# Précisions concernant le Conseil des déléguées et délégués et l'assemblée générale

Afin d'éviter toute confusion, veuillez noter que :

Une réunion du **Conseil des déléguées et délégués** aura lieu le **10 septembre** prochain à **13 h 30**, en présentiel, en libération, en après-midi. Si vous êtes déléguée ou délégué et que vous désirez y participer, vous pouvez vous **inscrire au plus tard le 5 septembre** en cliquant [ICI](#).

Cette réunion sera suivie d'une **assemblée générale**, le **10 septembre**, qui débutera à **18 h**, en présentiel. Le seul point à l'ordre du jour est l'élection des membres des différents comités du SERM. Si vous désirez vous y **inscrire, vous devez le faire au plus tard le 6 septembre à midi** en cliquant [ICI](#).

Convocation et documentation pour l'assemblée générale

Liste des comités et leur descriptif

Votre équipe syndicale  
Le 29 août 2024